



SUIVI DU NOUVEL INSTALLE



AGRIBIO 06

Les Paysans
Biologiques des
Alpes-Maritimes

AGRIBIO 06 dispose d'un agrément pour le suivi de Nouvel Installé dans le cadre du programme pour l'Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture (AITA).

Ainsi, votre Agribio propose désormais d'accompagner sur le long terme les jeunes installés, avec DJA. Ce suivi prendra la forme de plusieurs visites terrain individuelles réparties sur 4 ans, où seront abordées les problématiques techniques, administratives, économiques. Cet agrément fait l'objet d'un soutien financier de l'Etat.

Suivi nouvel(le) installé(e) 4 années

½ journée de visite terrain/an + compte rendu de la visite + suivi par téléphone et mail toute l'année

Remboursement de 80% du suivi par l'Etat

Coût : 1 875 € (Agribio06 est non assujetti à la TVA)

Si vous êtes intéressé(e) par un suivi personnalisé, contactez notre animatrice conseillère maraichage :

Manon COZZOLINO au 06 66 54 07 96-
agribio06.maraichage@bio-provence.org

Avec le soutien



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE